

Réuni le 23 mars 2012, sous la présidence de Monsieur LAMAMY Jean Marie, le conseil municipal de Rivarennas a pris les décisions suivantes :

Taux d'imposition 2012

Souhaitant un produit attendu de 103 692 € soit une augmentation de 2.5% du produit assuré ; les Elus unanimes votent les taux d'imposition suivants pour l'année 2012 (basés sur une variation proportionnelle)

- taxe habitation : 13.20%
- foncier bâti : 8.79%
- foncier non bâti : 28.26%
- C F E: 11.71%

Budget primitif 2012

- dépenses et recettes de fonctionnement : 491 553,95 €
- dépenses et recettes d'investissement : 326 996.10 €

Il est approuvé à l'unanimité.

Citons parmi les principaux investissements :

- des acquisitions foncières à hauteur de 71 500 €
- des études (approche environnementale urbanisme) pour le lotissement durable : 15 000 €
- des travaux de voirie (routes communales : les Nébilons, les Rodigues, Lanier, La Charpentière) : 40 000 €
- la modernisation du terrain de jeux : 40 000€
- le village de Laveau (voirie, eaux pluviales...)
- divers autres travaux visant à répondre aux besoins du personnel technique et administratif et qui concourent à l'entretien du patrimoine (Eglise,...)

Service assainissement

Le budget 2012 fait apparaître en exploitation (dépenses-recettes) la somme de 71 571.07 € et en investissement un montant de 35 020.12 €.

Il est unanimement adopté.

Questions diverses

- Des subventions sont accordées aux associations suivantes : Agir pour sourire, AAPPAMA «le Gardon », La Cantonale
- Le Conseil accepte la proposition de fixer à un délégué titulaire et un délégué suppléant le nombre de représentant de la commune de Saint-Marcel au SIAEP.
- Diverses réunions ou visites sont commentées : Sous-préfet, agence de développement touristique, PNR pour la requalification des itinéraires de randonnées, SYNCTOM, Conseil d'école, communauté de communes, syndicat d'électrification, assainissement, mise en valeur de le Brenne, syndicat des transports d'Argenton sur Creuse.